

Réunion du 18 novembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 70

Nombre de votants : 81

L'an deux-mille vingt-quatre, le dix-huit novembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Patrick GALOPIN, Loïc COUTRY, Patrick WARRYN, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU (Pouvoir à M. Hervé LAFITTE), Corinne LAMARQUE (Pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Idelette DEMAISON, Daniel PÉDEPRAT, Jean-Bernard PRAT, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Monique LARRADET, Frédéric GOUAILLARDOU, Jean-Simon LEBLANC, Marlène LE DIEU DE VILLE, Albert LASSERRE-BISCONTE (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Hélène BOURDEU, Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY, Anne-Lise GENNEVOIS (Pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Emilie DARSAUT (Pouvoir à Mme Céline LEMBEZAT), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Jean-Louis GROUSSET (Pouvoir à Mme Madeleine PICHAUREAU), Jean-Jacques SENSEBÉ, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

RAPPORT N° 14-8 : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNE DE CASTILLON-D'ARTHEZ

Rapporteur : M. Christian LÉCHIT

Par délibération en date du 10 décembre 2021, la communauté de communes de Lacq-Orthez a délibéré sur un règlement d'attribution de fonds de concours destiné à ses communes membres, conformément à l'article L5214-16V du CGCT modifié par l'article 186 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Considérant que la demande de la commune de Castillon-d'Arthez pour le projet de redynamisation du centre bourg est éligible au règlement et que le restant à charge de la commune est estimé à ce jour 159 422 €, le montant **prévisionnel** du fonds de concours est de **79 711 €**.

Après avis favorable du bureau du 04 novembre 2024, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'attribuer** un fonds de concours d'un montant prévisionnel de **79 711 €** à la commune de Castillon-d'Arthez pour le projet de redynamisation du centre bourg.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT